

COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 20 mai 2011

L'an deux mil onze, le quinze d'avril à dix neuf heure, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay le Château

ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Jacqueline THEVENIN	X	Dominique MOREAU	X
Claude MICHEL	X	Gérard REVIDON	X	Serge BERNADON	X
Marc SIGNORET	X	Christine BLOUT		Anne-Marie MERY	X
Thierry AUDOUIN	X	Sylvain GAUMET	X	Corinne TREBOSC	X
Françoise POBEAU	X	Virginie LAVALETTE		Bernadette ACCOLAS	

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Mme Françoise SCHEEPERS - M. Jean-Luc REBY

Point n°1 : Approbation du compte-rendu de la réunion du 15/04/2011

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Point n°2 : Défibrillateur

Monsieur le Maire informe l'assemblée du don d'un défibrillateur par **M. et Mme FLEAUX**, Gérants du magasin Intermarché d'Ainay-le-Château ; il est nécessaire maintenant de déterminer un lieu judicieux où le défibrillateur sera déposé, un entretien avec le Capitaine des Pompiers, **M. Daniel BOISSERY** permettra de le déterminer.

Point n°3 : Assainissement

Claude MICHEL informe le conseil des nouvelles avancées des dossiers suivants :

- **Assainissement Individuel** – il serait plus judicieux d'exiger le branchement des particuliers et de la mise aux normes quand la Commune sera elle-même en conformité.
- **Assainissement Collectif** – Le dépôt de la demande de subvention relative aux travaux des *Petites Chaumes* devra être fait avant fin mai. Les branchements de raccords (tampon) seront à la charge des particuliers. Les tampons existants resteront pour les eaux pluviales.
- **Boues** – Les nouvelles analyses de boues révèlent un taux très élevé en cuivre. Une demande a été faite auprès de Veolia pour le traitement des boues. Les analyses leur ont été transmises pour étude et nous sommes dans l'attente de leur réponse. Dans tous les cas, les boues devront être séchées avant de pouvoir les utiliser. Les bacs sont pleins et il devient urgent de les vider.

- **Future demande de CU - Monsieur le Maire** fait le constat auprès l'assemblée délibérante que les travaux d'assainissement effectués par la commune, représentent un coût important et ajoutent de la valeur aux terrains qui deviennent ainsi constructibles. **Monsieur le Maire** demande de réfléchir à l'instauration d'une taxe (participation pour les voies et réseaux) pour les nouvelles demandes de CU (Certificat d'Urbanisme) en conformité avec les lois afin d'amoindrir les frais engagés.

Point n°4 : Chemins et voiries à entretenir

Monsieur Le Maire présente les devis remis par Monsieur Emmanuel PITALOT de la DDT suite à la réunion de la commission des chemins qui a eu lieu le 4 mai dernier. Cela a permis de constater le très mauvais état des chemins (*Vézien, la Chaume, la Place Du Champ de Foire, Jandinnet, Milandeux, entrée du nouveau cimetière*) :

Vézien	22 500
Jandinnet	13 100
Entrée du cimetière	9 500
Milandeux	25 700
Champ de Foire	10 300
La Chaume	8 700
Total	89 800 € HT

Il est demandé aux conseillers de réfléchir à l'ordre des priorités des réparations, en soulignant que le Champ de Foire est particulièrement endommagé. D'autre part, il va être demandé à M PITALOT de contacter différentes entreprises pour obtenir des offres et ainsi, retenir la plus basse.

Point n°5 : Personnel – Formation d'intégration

F POBEAU informe que quatre agents nouvellement titularisés vont suivre la formation d'intégration obligatoire, la semaine du 4 au 8 juillet 2011.

Il est constaté que le Centre de Gestion d'Yzeure ne tient pas toujours le même discours quant aux questions posées ; si bien qu'il n'est pas possible d'appliquer les décisions de la commission du personnel. Une prochaine commission du personnel se réunira pour pallier à cette difficulté.

C.C.A.B. (Contrat Communal d'Aménagement de Bourg) – Monsieur Le Maire indique que **Mme C CHAMPION**, de l'ATDA (Agence Technique du Département de l'Allier), a rendu son étude relative aux candidatures pour la maîtrise d'œuvre du C.C.A.B. ; le cabinet PICHON/POLLEN obtient la meilleure note et recevra une notification de marché. L'aide du conseil général pour l'aménagement de bourg se termine en décembre 2011. L'estimation des travaux est de 335 000 €. Une autre aide pourrait intervenir grâce à notre postula à l'action **Les Plus Beaux villages**. Une commission est créée pour suivre le projet : **Gérard REVIDON, Marc SIGNORET, Jacqueline THEVENIN, Françoise POBEAU, Dominique MOREAU, Claude MICHEL et Stéphane MILAVEAU.**

Point n°7 : Questions diverses

- **SICTOM** - Une nouvelle augmentation est prévue par le SICTOM en 2011 pour le ramassage des ordures ménagères. De ce fait, les deux délégués du SICTOM de la Commune, **C. MICHEL et F. POBEAU**, demandent à provoquer une réunion avec le président du SICTOM pour être entendus.
- **Formation – F. POBEAU** informe l'assemblée qu'elle a connaissance de formations, organisées par le CIDEFE, qui sont proposées pour une cotisation annuelle de 268 € TTC (pour les communes de 1000 à 3499 hab) pour une convention *découverte* et qui sont *ouvertes* aux élus et aux agents. Une documentation est à disposition.
- **Course Cycliste – T. AUDOUIN** indique qu'une proposition du Haut-Cyclisme a été faite à 975 € pour une course qui aurait lieu le 14 août. Or, une autre manifestation cycliste a lieu à St Bonnet-Tronçais quelques temps auparavant. La proposition est refusée par l'ensemble des conseillers.
- **Eco quartier – T. AUDOUIN** indique qu'une réunion de lancement aura lieu le 21 juin 2011 à 14h00. Cette réunion fait suite à la notification de marché au Cabinet PICHON de Moulins qui a été retenu.
- **Médiathèque – T. AUDOUIN** informe qu'une séance de dédicace aura lieu le samedi 28 mai à la médiathèque de 10h à 12h ; sera dédicacé un roman *Mystère à l'Italienne* de Philippe BANQUET, sur l'initiative de Nathalie PASQUIER
- **Association Fêtes et Loisirs – J. THEVENIN** informe l'assemblée qu'elle ne souhaite plus assurée la présidence de l'association Fêtes et Loisirs.
- **Barnum – Monsieur Le Maire** informe que suite à notre demande, la société MEFRAN a réalisé le devis pour un barnum ; celui-ci s'élève à 2 800 € HT (valeur 5 350 €) dim. 5 x 8 ml. La somme ayant été budgétisée, l'assemblée délibérante accepte la proposition.
- **Personnel communal – M. SIGNORET** communique le nombre d'heures effectuées par le personnel technique à l'occasion de la mise en place du réseau assainissement *rue des Saulniers*. L'opération est aujourd'hui achevée. *550 heures ont été comptabilisées*, ce qui représente 11 jours à 4 personnes, 24 jours à 2 personnes du 22 mars au 19 mai 2011.

- **Plaque à la mémoire des Anciens Combattants – G. REVIDON** indique qu'il est en possession de deux devis relatifs à la réalisation d'une plaque commémorative à la mémoire des anciens combattants de 1939-45 et de l'Algérie-Tunisie-Maroc. Les devis s'élèvent à 606,42 € pour *Hommage aux combattants et victimes de guerre* et à 853,29 €. L'assemblée opte pour la seconde offre.
- **Camping-cariste** – Le rassemblement de camping-caristes prévu initialement en juin est annulé et reporté en 2012.
- **Indemnité de Fonction allouée aux Comptables – Monsieur Le Maire** informe l'assemblée des sommes allouées aux comptables du Centre des Finances Publiques de Cérilly. La somme allouée à Mme C CHEMINOT pour la période de 1^{er} janvier au 31 août 2010 est de 273,56 € et celle allouée à M D DE BACKERE pour la période du 1^{er} septembre 2010 au 31 décembre 2010 au est de 136,80 €. L'assemblée approuve cette décision qui donne lieu à une délibération.
- **Lettre de M. BEAUMONT** – Problème lié au stationnement des parents d'élèves qui se garent régulièrement en haut du champ de foire, empêchant ainsi les riverains de sortir de chez eux.
- **Magasin « AU 15 DU MOIS »** – Demande l'autorisation d'une terrasse à l'arrière du magasin place du Champ de foire. Demande acceptée par l'assemblée délibérante.

L'ordre du jour épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.

Le prochain conseil municipal est fixé

Le Jeudi 16 juin 2011 à 19h00